

La DGCCRF enquête sur les comparateurs de prix

Le Parisien a révélé que les pratiques des comparateurs de prix sur Internet font l'objet d'une enquête de la *Direction de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes* (DGCCRF).

Ces sites Web accompagnent la recherche d'information des internautes dans leurs démarches d'achat en ligne. A ce titre, la DGCCRF a indiqué qu'ils sont « censés apporter une information transparente aux consommateurs[et qu'ils]jouent un rôle essentiel dans l'acte d'achat sur internet. »

Sont dans le collimateur Acheter-moins-cher.com, Buycentral, Kelkoo, Leguide.com, Monsieurprix.com et Pricerunner.com . L'enquête devra vérifier « la loyauté de l'information » qu'ils affichent, ainsi que « l'indépendance des opérateurs vis-à-vis des sites comparés et le mode de rémunération de leurs services. »

La DGCCRF s'interroge sur le modèle économique des comparateurs. Au lieu d'être exhaustifs des offres commerciales de la toile, ils affichent les offres de sites marchands qui paient pour être référencés. C'est le cas de Kelkoo, le comparateur de prix racheté par Yahoo, qui ne propose en résultats que les produits issus de sites partenaires.

Certains de ces sites classeraient d'ailleurs l'information non pas en fonction du prix des produits mais du revenu qu'ils génèrent pour le comparateur, puisque leur rémunération serait soit au clic, soit basée sur un pourcentage de l'affaire conclue avec le site marchand.

Ces pratiques sont pourtant connues, et les comparateurs ne s'en cachent pas. Sauf qu'à quelques rares exceptions, comme Shopping.com racheté par eBay qui propose un lien expliquant la démarche, cette information n'est accessible que dans les conditions générales de vente, dont la visibilité reste des plus réduite et qui sont rarement consultées par l'acheteur.

Les comparateurs de prix sur Internet sont partagés entre l'objectif d'être exhaustif vis-à-vis de l'internaute, et celui de disposer d'un modèle économique rentable? La DGCCRF appréciera !